

Bulletin municipal N°5

Fourques août 2025

Mairie de Fourques
mairie.fourques66@orange.fr

www.fourques66.fr
04.68.38.80.41



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE.....	p.3
FINANCES - LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024.....	p.4
LE BUDGET.....	p.7
LES ACTIONS.....	p.11
DES CÉRÉMONIES QUI RASSEMBLENT.....	p.12
FÊTES DE FIN D'ANNÉE.....	p.13
ÉCOLE.....	p.14
TRAVAUX.....	p.16
JEUNESSE.....	p.20
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES.....	p.22
MISSION LOCALE JEUNES.....	p.23
ANIMATIONS 2024.....	p.24
ÉTAT CIVIL.....	p.29
INFOS PRATIQUES.....	p.31

Bulletin municipal - Août 2025

Tirage 1 000 exemplaires

Direction de publication : Mme Le maire

Comité de rédaction : Commission communication

Crédit photo : Mairie de Fourques

P.2



Mot du maire

Chères Fourcatines, chers Fourcatins,

Ce bulletin de juillet 2025 est l'occasion pour moi de m'adresser à vous une dernière fois en tant que Maire de notre commune. C'est avec une certaine émotion que je rédige cet édit, après six années passées à vos côtés à construire l'avenir de Fourques.

Depuis 2020, nous avons collectivement relevé de nombreux défis et mené à bien des projets structurants pour notre village. Je pense notamment à la construction de l'école maternelle, la création du centre de santé et les aménagements au stade réalisés durant notre mandat.

Ces réalisations sont le fruit d'un travail d'équipe constant, avec les élus, les services municipaux et bien sûr, vous, les citoyens.

J'ai eu à cœur de développer une démocratie locale participative, en étant à l'écoute de vos attentes et de vos propositions. C'est ensemble que nous avons façonné les orientations de la sécurisation de la traversée de Fourques, l'aménagement intérieur du point jeune et les panneaux « photos » dans notre village, avec un souci constant d'améliorer notre quotidien.

Je suis fière du chemin parcouru et de l'élan positif qui anime notre commune. Je suis également confiante en l'avenir. Les fondations sont solides et je sais que la dynamique que nous avons impulsée se poursuivra.

Je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous m'avez témoignée durant ce mandat. Ce fut un honneur et une immense responsabilité de vous représenter.

Je vous souhaite de profiter pleinement de la période estivale. Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous,

Le Maire

Fabienne SEVILLA.

P.3

FINANCES - Le compte administratif 2024

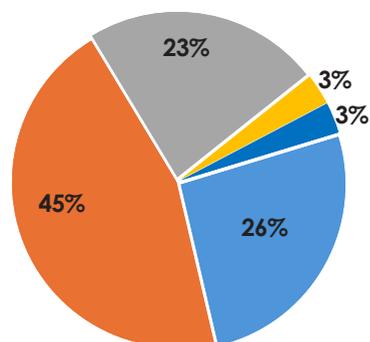
Le bilan financier 2024 (sans les restes à réaliser) présente :

- Un excédent de 100 682.28 € pour la section de fonctionnement
 - Un excédent de 472 852.55 € pour la section d'investissement (excédent de 2023 inclus de 217 977.96 €), auquel se rajoute le solde négatif des restes à réaliser (- 20 534.44 €).
- Soit un total de : 553 000.39 €.

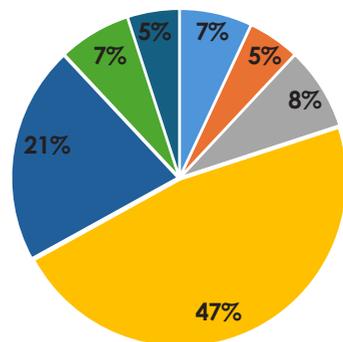
		Dépenses	Recettes
Réalisation 2024	Fonctionnement	1 052 908.00€	1 068 858.70€
	Investissement	281 077.13	535 951.72€
Reports de l'exercice 2023	Fonctionnement	0.00€	84 731.58€
	Investissement	0.00€	217 977.96€
Résultats Fonctionnement			100 682.28€
Résultats Investissement			472 852.55€
Total (Réalisations + reports)		1 333 985.13€	1 907 519.96€
Restes à réaliser reportés en 2025	Investissement	29 336.83€	8 802.39€
Résultat cumulé		1 363 321.96€	1 916 322.35€
Résultat financier de clôture		553 000.39€	

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses 1 052 908.00€

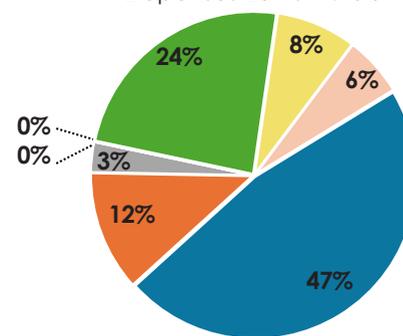


Recettes 1 068 858.70€

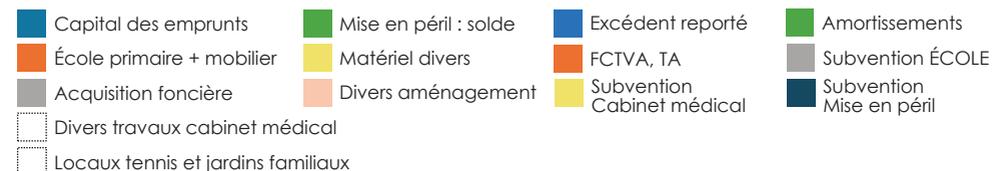
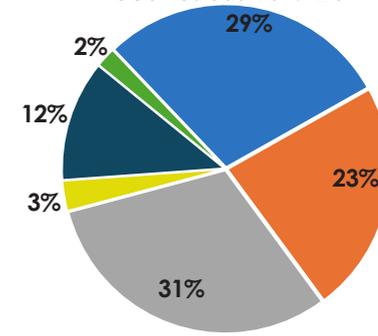


SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 281 077.13€



Recettes 535 951.72€



En section de fonctionnement :

Les dépenses font apparaître :

- La part des charges de personnel (44.57%) en baisse par rapport à 2024.
- 26% dédié aux charges à caractère général toujours impactées par les doubles charges de fonctionnement supportées par le fonctionnement de nos deux écoles ainsi que du cabinet médical.
- Des contributions importantes :
 - Pour le SIVU (syndicat à la compétence voirie) : 45 852.80 €
Avant 2024, cette cotisation était imputée en investissement.
 - Pour le GIP (adhésion centre médical) pour la dernière année avant reprise de la compétence par la Communauté de Communes des Aspres : 43 842 €

Les recettes proviennent principalement des impôts, suivis par les dotations de l'État et les produits de service (remboursement de la Communauté de Communes des frais de personnel encadrant la cantine ainsi que la garderie et la récré fruitée), les remboursements sur rémunération du personnel et diverses locations (appartement et garages).

En section d'Investissement :

Une année tout en retenue pour les dépenses....

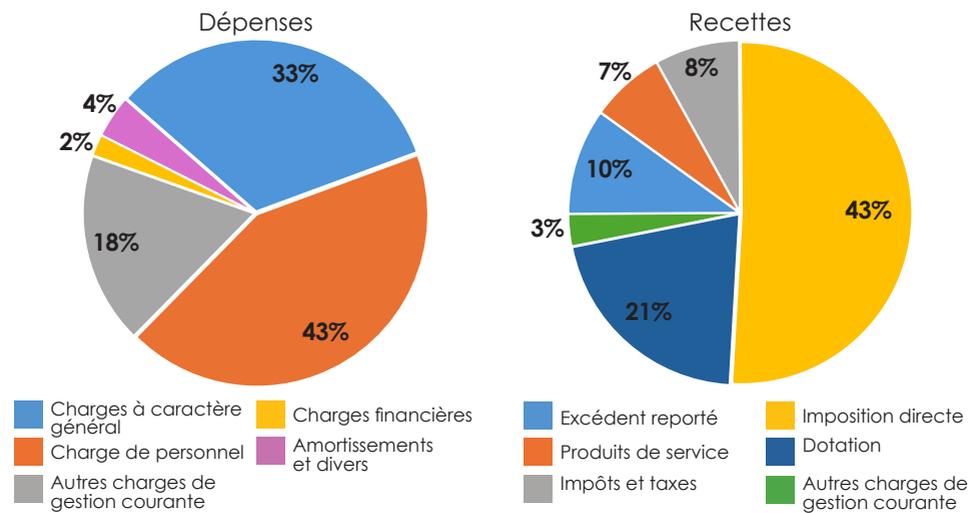
- Le remboursement du capital des emprunts (131 372.70 €) représente 46.74 % des dépenses totales réalisées.
- Solde de l'école maternelle pour 31 253 € + 1641€ pour des protections de poteaux.
- Divers petits travaux : étanchéité toiture cantine, rénovation éclairage public, destruction gradins du stade...
- Divers achats de matériel : protèges poteaux école, tailles haies, lave-vaisselle cantine, sèche-linge école, matériel informatique, tables...

Les principales sources de recettes sont :

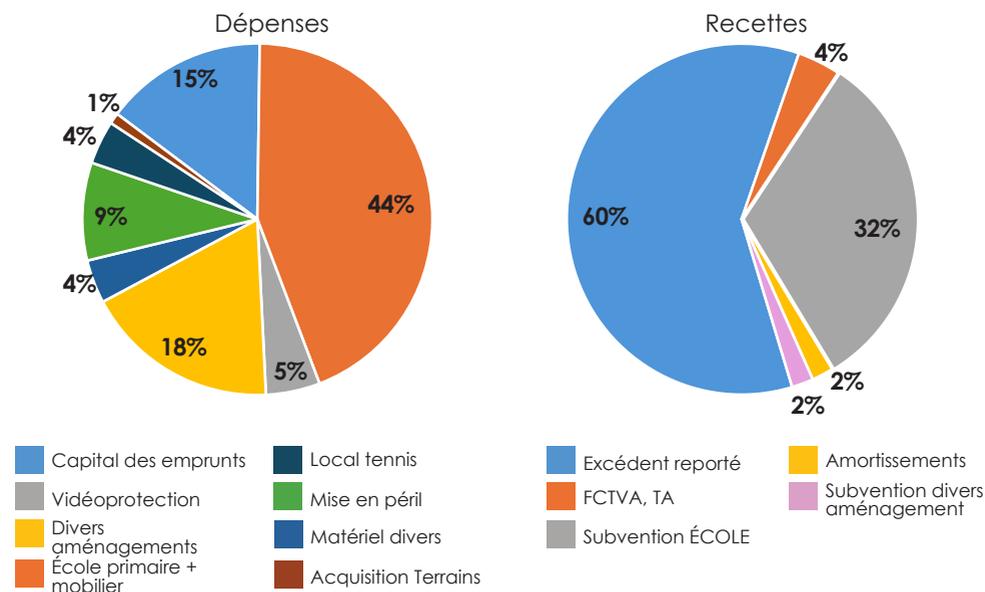
- L'excédent reporté pour 472 852.55 €
- Le reversement de la TVA (dépenses 2023) pour 154 805.71 €
- La taxe d'Aménagement sur les demandes d'urbanisme : 7 236.20 €
- Acquisitions foncières
- Des subventions : École maternelle : 233 255.66 €
Cabinet médical : 21 600.00 €
Mise en péril du château : 92 105.00 €

LE BUDGET

SECTION FONCTIONNEMENT : 1 065 721.28€



SECTION D'INVESTISSEMENT : 789 554.81€



-Un budget en légère baisse comparé à 2024 (-3.72%)

-Des contributions à la baisse :

*Depuis le 1^{er} janvier 2025, la Communauté de communes des Aspres a la compétence « Politique Santé » prenant la gestion du cabinet médical à sa charge. A ce titre, elle assumera les frais de fonctionnement du centre médical en remboursant à la commune tous les frais engagés : participation au GIP, achats produits et matériel d'entretien, frais du personnel assurant l'entretien du cabinet....

Visite le 14/01/2025 de la Région, du Département et de l'Agence Régionale de Santé au Centre



*Le SIVU des Aspres a été dissout au 1^{er} janvier 2025 rendant la compétence voirie aux communes. Cette contribution n'apparaîtra plus. Le crédit de la commune disponible sera reversé dès que la procédure de liquidation aura été approuvée par toutes les communes.

Une opération de rebouchage de trous sur la voirie a été prévue et réalisée.

Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés cette année encore.

En section d'Investissement :

- Le remboursement du capital des emprunts pour 115 000.00 €

Et des projets :

- Étude et réalisation tranche 1 Vidéoprotection : 40 000.00 €

Un cabinet d'études va être sélectionné pour déterminer les besoins techniques et lancer un marché pour choisir l'entreprise qui réalisera les travaux.

- Réalisation du local du tennis : 30 000.00 € (aide départementale attendue)
- Divers aménagements (revêtement aire de jeux, bar salle du Foyer, bureau supplémentaire cabinet médical) : 60 000.00 €

- Résorption mise en péril Maison Foun del Tare : 70 000.00 €
- Achats de matériel divers.
- Fonds de Réserve pour la construction de l'école primaire : 316 624.11€

Cette somme sera ajustée en fonction des résultats du marché et des notifications de subventions.

Les recettes sont constituées de :

- L'excédent reporté 472 852.55 €
- Fonds de compensation de TVA 33 000.00 €,
- Les soldes des subventions pour l'école 245 056.29 € et autres 23 646.00 € (vidéoprotection tranche n°1 6 600 € et aménagement bâtiments communaux 17 046 €)
- Subventions à venir :
 - Local tennis : 18 597,42 € en attente (Département)
 - École primaire : 100 000 € sur tranche n°1 notifiée (État) et 150 000 € sur totalité en attente (Département)

Le budget évoluera en fonction des marchés lancés pour la vidéo protection et la réalisation de l'école primaire. Les crédits disponibles au SIVU des Aspres (154 053.75€) seront aussi intégrés en cours d'année.

Subventions attribuées aux associations

Associations	Attributions
ACCA	500 €
ANCIENS COMBATTANTS	350 €
BIBLIOTHÈQUE	1 000 €
DANSE TA VIE	200 €
DOJOS DES ASPRES	500 €
ÉCOLE	2 000 €
FOOTBALL CLUB DE FOURQUES	2 500 €
FOURC'ANIM	6 000 €
KALEIDOSCOPE	600 €
LE VENT TOURNE	200 €
LES ARTS BUISSONNIERS	600 €
PRINTEMPS DE L'ASPRES	350 €
TENNIS CLUB	500 €



Malgré les restrictions budgétaires imposées aux communes, la Municipalité tient à soutenir les associations de bénévoles qui œuvrent pour maintenir une offre culturelle et sportive diversifiée et la qualité de vie dans notre village.

Projets en cours :

- Lancement du marché de la construction des 2 classes primaires : septembre 2025
- Étude pour l'installation de 12 caméras de surveillance : marché en cours d'élaboration
- Travaux de rénovation de la loge du foyer rural (peinture et placard) : en cours
- Travaux de rénovation du bar du foyer rural : septembre 2025
- Construction d'un local pour le club de tennis : novembre 2025
- Rénovation du sol du parc de jeux à côté de l'église : septembre 2025

LES ACTIONS

Depuis le 2 octobre 2018, la circulaire relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours a rendu obligatoire cette formation. Il en est de même pour la formation sécurité incendie.

C'est dans ce cadre qu'ont eu lieu à l'école maternelle, les formations de nos agents.

Formation des agents municipaux aux gestes qui sauvent et sécurité incendie



Nouvel agent technique Pascal COCU



DES CÉRÉMONIES QUI RASSEMBLENT

Cérémonie des nouveaux arrivants et des nouveaux nés en 2023/2024



Commémoration du 11 novembre 2024



Commémoration du 8 mai 1945



Défilé du 14 juillet



Commémoration 2025 du 8 mai 1945

L'Amicale des Anciens de la Légion Étrangère des P.O. a rendu hommage au Commandant CABARIBERE Raymond, né à Fourques, mort pour la France le 21/04/1954 à Ban Yen Nhan (Indochine).



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Remise des colis de Noël au personnel municipal



Distribution des colis aux aînés



Repas des aînés



Cérémonie des vœux à la population



ÉCOLE

Piscine : 28 élèves des classes CE1 et CE2 ont bénéficié durant 4 lundis au mois de juin 2024 de 2 lignes d'eau à la piscine de Thuir pour l'apprentissage de la natation. Ce dispositif pris en charge par la municipalité (lignes d'eau + transport) a été reconduit en 2025 les vendredis après-midi avec 18 CP et 11 CE1 à hauteur de 10 séances.



Olympiades des Aspres : Participation de la classe de Camille FÉVRIER aux Olympiades des Aspres organisées par les services de la Communauté de Communes des Aspres avec la participation de Christophe CHEVAL athlète de haut niveau spécialisé dans le 200m.



Départ à la retraite de Géraldine HUGESOU

Nouvelle directrice Aurélie NOGUES



C'est avec beaucoup d'émotions que Mme Géraldine HUGESOU a cédé ses fonctions de directrice de l'école de Fourques à Mme Aurélie NOGUES pour une retraite bien méritée.



Installation de protection sur les poteaux



Installation d'étagères



Visite du Père Noël à l'école maternelle



Comme chaque année, il est de tradition que le Père Noël vienne à la rencontre des petits élèves pour une remise de cadeaux très attendue.

Intervention du Souvenir Français

La classe de CM1/CM2 a participé au jeu d'évasion du Souvenir Français « Les Chemins de la Liberté ». Les élèves ont reçu un certificat des gardiens de la mémoire.



Printemps des Poètes

Sur le thème « Habiter la Terre », les élèves ont participé à la réalisation d'œuvres sur le monde vivant sur la terre, accompagnés par les enseignants et l'association des Arts Buissonniers.

TRAVAUX

Installation d'avaloirs



Mise en place de 2 bancs
Devant l'école maternelle



Installation d'une clôture pour sécuriser les remparts du Château



Stade de football

Démolition de la tribune qui présentait un danger
au vu de son état déterioré



Travaux de sécurisation de l'avenue du Vallespir et avenue du Canigou



Installation de 3 radars pédagogiques aux entrées du village



Rebouchage de nids de poule et réfection de trottoirs



Foyer Rural

Travaux de peinture dans la salle polyvalente (ancienne salle jaune)



Travaux de modernisation du bar



Création d'un Espace de Vie Sociale

Le projet d'Espace de Vie Sociale dans les Aspres a été initié dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'objectifs et de Gestion (CPOG) entre la CAISSE Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et la CAF des P.O.

La Communauté de Communes des Aspres est signataire d'une convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF 66 ainsi que de la Charte des Aînés avec la MSA Grand Sud (Mutualité Sociale Agricole). Ces accords préconisent l'émergence de structures de proximité en



faveur de l'Animation de la Vie Sociale sur le territoire, inexistantes dans les Aspres à ce jour.

Une enquête a été établie durant l'été 2024 sur 15 communes. Fourques a été choisie pour établir le siège de l'EVS dans l'enceinte du PIJ mutualisé avec le Service Jeunesse selon une planification d'utilisation. De nombreux bénévoles se sont proposés pour organiser des actions qu'elles soient culturelles, sociales, écologiques... Madame Morgane CALMETTES, coordinatrice de l'EVS des Aspres est en charge de mettre en place des animations sur différents thèmes avec les bénévoles, avec une itinérance sur les communes de basse montagnes (OMS, LLAURO, TORDERES...). Les actions de l'EVS doivent s'inscrire sur 4 thématiques :

- Remettre les habitants au cœur du village
- S'adresser à toutes les générations
- Renforcer les liens intervillages
- Améliorer la mobilité

Vous souhaitez proposer des idées ou votre aide dans le cadre l'animation de vie sociale.

Contact : Morgane CALMETTES 06.67.25.58.40
morgane.calmettes@mouvement-rural.org

SPAR : Nouveaux gérants



Depuis le mois de janvier, Morgan LATGE et Sabrina GARCIA ont repris la gérance du CARREFOUR EXPRESS (ancien SPAR). Après 7 ans de gestion par Gilles BONET et Ghislaine CARRE, ces derniers ont choisi de nouvelles perspectives professionnelles.

JEUNESSE

Junior Association des Aspres

L'association composée de 12 jeunes de 15 à 18 ans du territoire des Aspres organise diverses animations durant l'année sur plusieurs communes afin de financer un séjour au Portugal. Le 23/11/2024 une soirée portugaise avec repas et spectacle traditionnel a été proposée et a rencontré un franc succès. Le but d'une Junior Association est d'acquies de l'autonomie, se responsabiliser, apprendre à vivre ensemble et à gérer un budget pour accomplir l'objectif donné. Le séjour à Lisbonne s'est déroulé du 8 au 12 juillet 2025.

Le 25/05/2024 s'est tenu un théâtre forum organisé par le Service Jeunesse de la Communauté de Communes des Aspres dans le cadre du « Printemps des Familles » sur la thématique des relations parents-ados mis en scène par le théâtre de l'Inattendu.



Emplois Jeunes

Durant l'été 2024, 17 jeunes fourcatins âgés de 17 ans ont travaillé à la Mairie essentiellement sur des travaux techniques encadrés par Philippe et Jean-Michel. En 2025, ils ont été 9 jeunes à rejoindre l'équipe technique.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES



• Être âgé(e) de 19 à 25 ans

• Avoir obtenu le code de la route

• Passer le permis pour la première fois

• Résident depuis au moins 6 mois dans une commune de la Communauté de Communes des Aspres

Tu peux bénéficier d'une aide de 300€ pour financer tes heures de conduite dans une auto-école du département.

Cette aide s'adresse aux jeunes qui résident dans une commune de l'intercommunalité des Aspres

Renseignements

Point Information Jeunesse des Aspres, rez de chaussée à la Maison du Citoyen à Thuir, allée Hector Capdellaire. Tel : 04 68 53 04 14 Mail : pij@cc-aspres.fr

La Communauté de Communes des Aspres, soucieuse d'accompagner l'autonomie de la jeunesse locale, propose aux jeunes de 19 à 25 ans un dispositif d'aide financière de 300 € pour participer aux frais de permis de conduire.

Renseignements au 04.68.53.04.14 ou mail à pij@cc-aspres.fr

MISSION LOCALE JEUNES

MISSION LOCALE JEUNES
PRIORITÉ BREVETÉS

TU AS ENTRE 16 & 25 ANS ?
La MLJ t'accompagne
DANS TOUS LES DOMAINES !

Formation
Formation courte, apprentissage, alternance, trouves ta voie avec ton conseiller !

Santé / social
Santé, budget, vie sociale, nous te soutenons à chaque étape !
Aides aux démarches, colis d'urgence, prêt d'ordinateur, bout-fringues, soutien psychologique...

Emploi
Découvre les métiers et les secteurs d'activité qui t'intéressent
Effectue des périodes d'immersion en entreprise
Accède à des offres d'emploi

Logement
La MLJ t'aide à trouver ton logement et t'apparte les aides pour que toi aussi tu aies ton propre chez toi.

Aides financières
Financement de formations, aide au permis, Revenu Ecologique Jeune, allocations...

Contrat d'Engagement Jeunes
Une allocation jusqu'à 520€ par mois
Un accompagnement personnalisé avec un conseiller unique
RENSEIGNE-TOI AUPRES D'UN CONSEILLER !
S'inscrire sur le site internet de la MLJ

Trouves la MLJ la plus proche de chez toi ou rends-toi sur www.mlj66.org :

MLJ THUIR
Maison du Citoyen Marcel BOURRAT, 1 rue Pierre Semard
2ème Etage.
Tel: 04.68.53.19.26
Mail: antenne.thuir@mli66.fr

Structure financée par l'Etat, la Région, le Département et l'ensemble des communes des P.O.

Logos: République Française, Occitanie, Pyrénées-Orientales, Perpignan Métropole, DDC Occitanie

ANIMATIONS 2024





Grâce à la mobilisation des associations, la somme de 642,60 € a été reversée à l'AFM Téléthon

Animations 1^{er} semestre 2025



La Municipalité remercie tous les bénévoles des associations qui donnent de leur temps pour dynamiser le village.

Samedi 06

- Forum des Associations au stade de 15h à 18 h

Vendredi 19

- Atelier cuisine de rue de 9h30 à 12h00 (ESPACE DE VIE SOCIALE L'ALMA)

Dimanche 21

- Jeux d'enquête dans le village « Cold Case » (KALEIDOSCOPE 2.0)

Samedi 27 et dimanche 28

- Rencontres Photos Fourques (LES ARTS BUISSONNIERS)

Naissances :

Jules OMS OUIILLASTRE né le 05/01/2024
 Lino LEBRANCHU né le 05/01/2024
 Marin CABROLIÉ né le 21/02/2024
 Léa FABRE POBO née le 21/03/2024
 Luca DECONINCK né le 25/04/2024
 Mahé THORE PUIGDEVALL né le 01/05/2024
 Leo CONGIA né le 19/05/2024
 Maxine OMS née le 25/05/2024
 Hilana LEVEQUE née le 08/06/2024
 Louis ENRIQUE né le 15/07/2024
 Eden MOLLE né le 09/08/2024
 Suzane CULIE née le 10/09/2024
 Nino CANET DI GIACOMO né le 11/09/2024
 Maëlya LESUEUR POUSSAIN née le 27/10/2024
 Elio CHAUVIN né le 20/01/2025
 Eliot JIMENEZ né le 19/02/2025
 Jules MOREL né le 16/03/2025
 Arya GUYON CHOBEAUX née le 13/07/2025
 Emma COSTA née le 31/07/2025

Mariages :

TORRES Richard et PEREZ Thérèse le 07/09/2024
 CAPARROS Guillem et COULBAUT Alexandra le 14/09/2024
 CLEMENT Guillaume et NEGRE Dominique le 28/09/2024
 LASSADE Alexandre et TISSIER Romane le 19/10/2024
 TRAFFI Emmanuel et Régine CALVET le 18/01/2025
 COZONNET Kévin et Mylène SOUILJAERT le 12/04/2025
 CHAUVIN Florent et Manon DESFORGES le 31/05/2025
 LELIEVRE Kévin et Marie PENAS le 07/06/2025

Décès :

MARTY Jean le 11/01/2024
 PIMENTEL Raphaël le 04/02/2024
 BELHADJOURDA Ali le 18/02/2024
 CINTAS Jean le 02/03/2024
 IZERN René le 28/03/2024
 QUINTANE Isidore le 29/04/2024
 UTZI veuve ALIBAUD Josette le 29/04/2024
 BONNETON épouse CANTENS Françoise le 06/06/2024
 GARCIA David le 13/07/2024
 NOËL veuve MOLLFULLEDA Thérèse le 17/08/2024
 NORMAND veuve FOURNIER Yvette le 24/08/2024.
 ALBERT Gilbert le 19/09/2024
 DOMENEZ Alonzo le 11/10/2024
 LANSSELLE Pierrette épouse RUIZ le 23/04/2025
 GERAUD Jacques le 12/06/2025
 VILLEVY Christiane veuve PALISSE le 10/07/2025
 PLANES Francine veuve PEYRANO le 10/08/2025

27 et 28 SEPTEMBRE 2025

RENCONTRES PHOTOS FOURQUES

16 photographes
 Laurent Bertran de Balanda - Perrine Compain - Pascale Delplanque
 Alexandre Domingo - Jacques Fullcara - Catherine Gajac
 Georges Jaume - Anny Lordat - Giorgio Menegoni - Berta Sesé
 Aurélie Rouquette - Marie-Claude Vidal - Le Collectif : Bernard Campdoras, Gilbert Frutos, Christian Lahoz, Jean-Pierre Meresse

27 et 28 septembre de 10h à 18h
 DEAMBULATION DANS LES RUES DU VILLAGE
 Parcours fléché à la découverte des artistes... vers l'Ecole, la Nouvelle école, l'Église, le château, le Foyer rural, les Arts Buissonniers

27 septembre 18h
 CONFERENCE AU FOYER RURAL
 « De la création visuelle à l'Art digital »
 par Laurent Bertran de Balanda LBDEB

27 septembre 19h
 VERNISSAGE DES EXPOSITIONS AU FOYER RURAL
 DEGUSTATION / VENTE VINS DU DOMAINE DES CONQUES

28 septembre 15h
 ATELIER de PRATIQUE :
 « Réussir les photos de famille » par Giorgio Menegoni

** Et à la nouvelle école exposition de quelques photos choisies par les élèves.

Préférez le parking au sud

RENCONTRES PHOTOS FOURQUES

INFOS PRATIQUES

Principales mesures de restriction en eau à respecter dans les Pyrénées-Orientales

Niveau : Alerte

On réduit !

Mesures d'interdiction des usages



Interdiction
d'arroser les pelouses, rond-points,
jardinières, potagers et massifs fleuris
en journée
Autorisé de 20h à 9h.



Interdiction
d'arroser les terrains
de sport en journée
Autorisé de 20h à 9h.



Interdiction
d'arroser les golfs
Sauf avec de l'eau issue
d'un processus de
réutilisation.



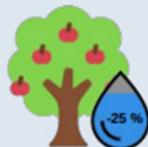
Interdiction
de nettoyer à grande eau les terrasses,
façades et voiries
Sauf en cas de travaux.
Balayeuses-laveuses automatiques autorisées.



Interdiction
de laver les véhicules
Sauf en station de lavage avec
système de recyclage de l'eau.



Interdiction
de laver les embarcations
Sauf impératif sanitaire et
charte de gestion du port.



Réduction jusqu'à 25 %
des volumes prélevés
pour les usages agricoles



Interdiction
de créer ou
d'approfondir un forage
Sauf destiné à l'eau
potable.



Interdiction
de remplir, de
vidanger les piscines
et les plans d'eau
Appoints autorisés.



Interdiction
du fonctionnement des
fontaines à circuit ouvert
et des douches de plage

Pour tous les usages : l'utilisation d'eau de pluie, d'eau de mer et des eaux issues du recyclage manuel des eaux domestiques n'est pas concernée par les mesures de restriction.

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers



GROUPE SCOLAIRE

PRIMAIRE 04.68.38.87.02
MATERNELLE 04.68.08.80.43
29 Avenue du Vallespir 04.68.38.87.02
Mail: Ce.0660358F@ac-montpellier.fr
GARDERIE: du lundi au vendredi (sauf le mercredi) : de 7h30 à 8h30 et de 16h20 à 18h30.



LA POSTE

36.31
Du Lundi au vendredi de 9h à 11h15
Le samedi de 8h40 à 10h



LA MAIRIE

04.68.38.80.41
secretariat@fourques66300.fr
Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h à 12h et de 17h à 18h
Mardi de 17h à 18h / Samedi de 9h à 12h.



POLE MÉDICAL

Centre de Santé 04.48.10.01.47
Cabinet d'infirmiers de Fourques 04.68.38.83.50
Cabinet d'infirmiers des Aspres 06.82.21.28.18
Kinésithérapeutes 04.68.29.75.22
Pharmacie des Aspres 04.68.38.80.46



NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS 18
SAMU 15
GENDARMERIE 17 ou 04.68.53.03.22
SANS ABRIS 115
ENFANCE MALTRAITÉE 119
SOS Médecins 08.20.20.41.42
CENTRE ANTI POISON 04.91.75.25.25
PHARMACIE DE GARDE 32.37



NUMÉROS UTILES

SOUS PRÉFECTURE CÉRET 04.68.51.67.40
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES 04.68.53.21.87
(cantine, déchetterie, encombrants, téléalarme, portage de repas...)
MISSION LOCALE JEUNES 04.68.53.19.26
ASSISTANTE SOCIALE 04.68.53.69.55
HÔTEL DU DÉPARTEMENT 04.68.66.45.67
ERDF Dépannage 0 810 33 30 66
GRDF Urgence 0 800 47 33 33
SAUR 04.34.20.30.00
SAUR dépannage :24h/24 www.saur.com 04.34.20.30.07



MAIRIE

